

Commune d'OREYE

Déclaration de Politique Communale

Législature 2025-2030

Cadre législatif : (Code de la démocratie locale et de la décentralisation) :

Art. L1123-27. § 1er. Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Introduction

Le 13 octobre dernier, les citoyens ont été appelés à poser un choix important pour l'avenir de leur commune.

En effet, les citoyens ont accordé leur confiance aux représentants du groupe « Ensemble » pour continuer à gérer notre commune durant les 6 prochaines années. Notre groupe, plébiscité par les électeurs, est appelé à traduire en actions les propositions présentées aux électeurs. Cette déclaration communale se base donc sur le programme politique présenté à l'aube des dernières élections communales par le groupe « Ensemble ».

Animés d'un véritable esprit d'équipe, les membres du Collège communal s'engagent à travailler de manière collégiale pour le bien commun d'Oreye en privilégiant systématiquement le long terme au temps électoral.

La Déclaration de Politique Communale constitue le projet politique et la vision pour Oreye que la majorité compte mettre en œuvre durant les 6 années à venir. L'action politique sera mise en œuvre en respectant un mode de gestion visant la transparence, la participation citoyenne, la valorisation des ressources humaines et la gestion rigoureuse des moyens financiers.

Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont au centre des préoccupations de la nouvelle majorité. Ils ont été déclinés en 8 thèmes prioritaires.

En termes de gouvernance, le Collège communal souhaite valoriser le débat citoyen en créant les conditions optimales à son déploiement pour une participation accrue de la population aux processus de décisions.

Il entend exercer son mandat dans une perspective transversale, de proximité et de respect de la démocratie participative.

La transparence des décisions, la communication, l'information et l'implication sont inscrites dans la présente déclaration.

Pour la majorité groupe ENSEMBLE

Jean-Marc DAERDEN,

Bourgmestre

1. La sécurité publique au service de tous

Au vu des différentes enquêtes que nous avons réalisées et malgré les investissements déjà consentis, il s'avère que la sécurité reste une de vos préoccupations majeures.

Nous souhaitons...

- Continuer les investissements en termes de surveillance par caméra contre les incivilités
- Analyser les comportements des usagers de la route et objectiver les données en collaboration avec la police locale
- Réduire la vitesse dans les rues du village
- Augmenter la surveillance policière

2. L'environnement et l'énergie

Vu l'importance des défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés, nos activités doivent aujourd'hui se concevoir de manière durable.

Nous désirons...

- Placer des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Étendre l'installation des panneaux solaires au niveau des infrastructures communales
- Diminuer la facture énergétique des bâtiments communaux
- Continuer à enterrer les bulles à verre
- Continuer à fleurir la commune et planter des haies et des arbres
- Verdurer les cimetières
- Analyser la faisabilité de développer des communautés
-

3. Des activités pour tous et une ouverture à la culture

Le vivre-ensemble et la culture sont des puissants vecteurs d'émancipation sociale. Il est important aussi que chaque Orétois se sente valorisé et respecté.

Nous nous engageons à...

- Créer une ludothèque intergénérationnelle
- Organiser des séjours à la montagne et des escapades pour nos adolescents
- Proposer des conférences à destination des parents et des adolescents
- Créer un club de lecture en partenariat avec la bibliothèque
- Mettre en avant plus régulièrement l'académie de musique
- Continuer à soutenir les associations culturelles
- Organiser des activités dédiées aux aînés
- Améliorer l'accueil pour les nouveaux habitants
- ...

4. La gestion financière de la commune

La commune doit plus que jamais adopter une gestion rigoureuse, efficace et transparente.

Nous souhaitons...

- Continuer à octroyer les primes existantes, voire les augmenter
- Octroyer une prime à l'achat d'une pompe vide cave (environnement / inondations)
- Octroyer une prime pour réaliser un audit énergétique (environnement)
- Octroyer une prime de rentrée scolaire (jeunesse)
- ...

Nous nous engageons à continuer à gérer notre commune en toute transparence, à ne pas augmenter le taux d'imposition communal et à aller chercher des subsides à chaque fois que cela sera possible.

5. Un enseignement de qualité pour tous les enfants de la commune

La société est en perpétuelle mutation. Il est dès lors primordial de soutenir nos enseignants ainsi que les parents, afin que nos enfants s'épanouissent pleinement durant leur cursus scolaire. Le secret de la réussite passe aussi par le sens de l'effort, le respect, la culture et la créativité, des valeurs qu'il faut encourager.

Nous veillerons à...

- Continuer à fournir des aides matérielles et logistiques aux écoles
- Proposer différents services de garderie
- Mettre un local à disposition des étudiants pendant les périodes de blocus
- Promouvoir le patrimoine local au sein des écoles
- Apprendre les gestes qui sauvent aux enseignants et aux élèves de 6e année
- Développer des outils pour mieux lutter contre le harcèlement et les violences à l'école
- Organiser un conseil communal des enfants (CCE)
- Entretenir et accentuer les synergies entre les deux réseaux
- ...

6. Les travaux, la mobilité et l'embellissement du cadre de vie

Notre cadre de vie est la clef d'une vie en commun harmonieuse et agréable. Il se fondera toujours, avant tout, sur le civisme de chacun, mais il doit aussi bénéficier de l'attention des élus, garants de cet important facteur de bien-être.

Nous souhaitons...

- Poursuivre les travaux d'aménagement et de sécurisation devant les écoles de Lens-sur-Geer et rue de la Cité, ainsi qu'à proximité de la crèche à Bergilers
- Augmenter significativement le budget voirie pour l'entretien et la rénovation des routes
- Continuer le programme de rénovation des trottoirs
- Aménager le site de l'administration communale
- Lancer l'étude de la création d'une salle polyvalente
- Poursuivre l'embellissement de la commune et son verdissement
- ...

Concernant la lutte contre les inondations, nous nous engageons à :

- Analyser certains tronçons d'égouttage afin d'améliorer la gestion des eaux
- Informer les citoyens sur les solutions disponibles face aux inondations
- Entretenir et placer des nouvelles fascines pour lutter contre les coulées de boue
- Curer les avaloirs de façon régulière, entretenir les talwegs et en créer d'autres
- Acheter du matériel spécifique
- Accentuer la collaboration avec nos agriculteurs (bandes enherbées, haies, ...)
- Continuer à réaliser les recommandations de la cellule GISER en termes d'aménagement
- Réaliser une étude hydraulique
- ...

Au sujet de la mobilité, nous souhaitons :

- Favoriser la mobilité douce et développer de nouveaux sentiers pédestres
- Créer une application pour les randonnées dans les villages de l'entité « Rand'Oreye »
- Rénover le parking du football et augmenter son potentiel
- Étendre la création de pistes cyclables suggérées
- ...

7. La communication et la participation dans la gestion de la commune

Une commune se doit d'être ouverte et transparente. Les élus ainsi que le personnel doivent être à l'écoute des demandes des citoyens, qui ont le droit de participer à la vie communale et d'être informés des actions qui sont menées. Ils doivent avoir la garantie que leurs élus se consacrent au mandat qui leur a été confié.

Nous désirons...

- Faire connaître davantage les différents canaux de communication existants
- Promouvoir l'application FIXMYSTREET
- Mettre en place un système de consultation citoyenne pour toute décision importante
- Analyser la possibilité de mettre en place un système de ticketing informatique pour toutes les interactions avec le citoyen
- ...

8. Le sport, la santé, le bien-être animal et la petite enfance

Gage de santé et d'épanouissement, le sport est tout autant un facteur d'insertion que de cohésion sociale. Il constitue aussi une école d'excellence et d'épanouissement. Autant de raisons de continuer à encourager sa pratique par tous, à tout âge et à tout niveau.

Nous proposons de ...

- Continuer l'expansion du Street Workout
- Développer le centre médical
- Revoir l'attribution des subsides aux clubs sportifs et culturels
- Continuer à mettre à disposition des infrastructures correctes à un prix raisonnable
- Soutenir toute initiative visant à encourager le sport chez nos aînés
- Augmenter la visibilité de l'offre sportive
- Étudier la possibilité d'étendre les infrastructures sportives

- En collaboration avec l'ONE, soutenir les lieux d'accueil de la petite enfance afin d'en augmenter la capacité
- ...

Volet budgétaire

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation a fixé le cadre général de la déclaration de politique en prévoyant que celle-ci comportera au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Dans ce cadre, nous avons des ambitions pour notre commune que nous comptons poursuivre et mettre en œuvre mais nous prenons l'engagement d'une gestion prudente, responsable et juste des finances. En matière de personnel, les autorités communales réaliseront l'établissement d'un plan d'embauche qui objectivera les besoins de l'administration (nouveaux engagements, remplacements, promotions, évolutions de carrière, ...). Les autorités communales seront attentives à la mise en place d'une veille continue de recherches de subsides, d'opportunités et de leviers de financement de la politique locale. La volonté est de maintenir un équilibre budgétaire et financier durable au bénéfice de tous les citoyens.

Conclusions

En se donnant ainsi, au-delà des actions immédiates, les moyens d'une vision à long terme et d'une approche prospective, la majorité confirme sa volonté d'inscrire l'avenir au cœur du présent.

On a tous besoin de savoir où l'on va, de construire un avenir meilleur, d'aller de l'avant. Pour nous, pour nos enfants, pour notre famille.

Si nous voulons préserver notre qualité de vie, nous devons faire appel à notre intelligence collective et nous mobiliser le plus largement au travers de projets concrets et positifs. Grâce à une gestion collégiale rigoureuse nous pouvons préparer notre avenir. Un avenir plein de défis qu'il faudra relever solidairement. Oreya entend rester une commune pilote qui mènera, durant six années, une gestion exemplaire au bénéfice de tous.

Le programme stratégique transversal qui découlera de la présente déclaration de politique communale et du pacte de majorité adopté le 02 décembre 2024 mobilisera, pour la législature 2025-2030, l'ensemble des services communaux, des acteurs locaux et des habitants autour de cette ambition et de cette volonté commune de « créer l'avenir pour Oreya ». Maintenant, vous membre de l'opposition, il vous appartient de décider si vous souhaitez participer ou non à la réalisation de ce programme présenté et proposé par la majorité.